



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

Boulogne, le 4 avril 2014

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE FIVA POUR VEHICULE D'EPOQUE DE PLUS DE 30 ANS

Modalités d'établissement

La carte d'identité FIVA ne peut être délivrée que si le véhicule a été « vu » par un commissaire technique FFVE agréé (1). Le réseau national de ces commissaires est recruté dans les clubs membres de notre Fédération.

Le propriétaire du véhicule, demandeur d'une carte d'identité FIVA, est responsable de mettre le véhicule à la disposition du/des commissaires et à régler éventuellement les frais encourus par ce/ces derniers en cas de déplacement conséquent.

La mission du/des commissaires est de s'assurer que le questionnaire de demande (4 pages) a été rempli avec exactitude et sincérité par le demandeur.

La FICHE SUIVEUSE est remplie par le(s) commissaire(s) en y mentionnant le **classement du véhicule (A/B/C/D/E-1/2/3/4)**.

Ensuite, la FICHE SUIVEUSE sera transmise éventuellement au club de la MARQUE du véhicule (s'il est membre FFVE), pour validation ou non du classement, et correction éventuelle.

L'ensemble du dossier est adressé à la F.F.V.E. pour contrôle et validation.

Enfin le secrétariat de la F.F.V.E. délivre la carte d'identité.

(1) ou deux dans le cas d'un véhicule sensible (voir liste FIVA, site internet www.fiva.org)

Nota important : De trop nombreux dossiers sont refusés et renvoyés aux demandeurs car incomplets.

Il est demandé aux propriétaires de s'assurer avant envoi à la FFVE que leur dossier est complètement documenté et comporte bien toutes les pièces demandées.



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE INTERNATIONALE FIVA

Pour Véhicule d'Epoque de plus de 30 ans d'âge

MARQUE OSCA
TYPE MY4
ANNEE 1953
N° CHASSIS 1127
N° MOTEUR 1403
N° IMMATRICULATION 55GYD75
PROPRIETAIRE Michel Ananda CVINDASSAMY
ADRESSE [REDACTED]
MAIL [REDACTED]  [REDACTED]
(1) NOM DU (DES) COMMISSAIRE(S) TECHNIQUE(S) FFVE (Obligatoire) Dominique PINAUD
[REDACTED]

(2) Nom de votre CLUB.....
Pour VISA (en bas de formulaire)

JOINDRE :

- 3 photos couleur sur **papier photo** prises de $\frac{3}{4}$ avant (**Le véhicule doit être seul sur la photo et son image s'inscrire en entier dans un rectangle de 9X12 cm) avec la plaque d'immatriculation lisible.**
- Photocopie de la carte grise
- Photo de la plaque du constructeur
- Questionnaire technique FIVA
- Fiche suiveuse
- Chèque à l'ordre de la F.F.V.E. (frais dossier international) de **150 €** (ou **100 €** si le demandeur est membre d'un **Club affilié FFVE**) Tarif unique pour les motos : **60 €**

NOTA :

Il est rappelé que toutes les glaces frontales d'une voiture doivent être en **verre de sécurité**.
De même, l'emploi de pneus pour usage agricole est formellement interdit. Les pneus lisses sont prohibés ainsi que les dimensions ne correspondant pas à la période du véhicule notamment pneus larges et « taille basse ».
Tout véhicule doté de la Carte d'Identité Internationale FIVA doit être en état correct de sécurité conformément aux exigences prévues à l'époque considérée.

Je certifie exactes les mentions ci-dessus concernant mon véhicule, et déclare qu'il satisfait aux prescriptions de sécurité.

Date et signature : 25 Janvier 2023 

Visa du Club mentionné : (cachet et signature du Président).

- (1) deux dans le cas d'un véhicule sensible (Liste FIVA)
(2) Tarif de 100€ si le Club du demandeur est affilié à la FFVE



Union des Clubs, Murées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

Annexe A du code technique de la FIVA

FEDERATION INTERNATIONALE DES VEHICULES ANCIENS (FIVA) DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE FIVA

En accord avec le code technique de la FIVA, ce formulaire doit être soumis à l'ANF (Autorité Nationale FIVA) du pays où le véhicule est actuellement immatriculé (si le véhicule n'est pas immatriculé à l'ANF du pays où le propriétaire habite légalement) avant qu'une carte d'identité FIVA ne puisse être délivrée (s'il n'y a pas d'ANF dans ce pays, la demande doit être envoyée à la FIVA). Si la demande est acceptée, l'ANF délivrera une carte d'identité FIVA valable 10 ans ou jusqu'à un prochain changement de propriétaire. La carte d'identité FIVA reste la propriété de la FIVA et doit être renvoyée à l'émetteur ou à la FIVA sur demande. La carte d'identité est destinée uniquement à l'identification. Elle n'est en aucun cas une garantie de l'authenticité du véhicule et ne doit pas être utilisée à des fins commerciales ou comme preuve de l'historique du véhicule.

CE FORMULAIRE DOIT ETRE REMPLI ET SIGNE PAR LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE :

Marque OSCA Année de fabrication 1953
Type/Modèle/Série MT4
N° de série/Châssis/ N° de châssis 1127
N° d'immatriculation 55GYD75 Pays d'immatriculation France
Type de carrosserie Barquette Année 1953 Nombre de sièges 2
Carrossier/ Constructeur (ou restaurateur) Frua Couleur(s) Rouge
Marque du moteur et N° 1403 Nombre de cylindres 4
Cylindrée (en cm3) 1453 Alésage/ course(en mm) 78 / 78 Puissance (BHP)/kW 110
Empattement 220 Voies (avant/arrière) 120 / 115 Poids (kg) 550
Dimensions : Longueur/ largeur /hauteur (m) 340 / 150 / 95
Dimensions des pneus (avant/ arrière) 155/15 / 155/15
Si restauré/ reconstruit, quand et par qui

Bref historique du véhicule (si connu) - si nécessaire, continuer sur une feuille séparée Voir feuille séparée

1. CHASSIS

- (a) Comment le châssis est-il identifié et où ? Frappé avant droit
- (b) Est-ce que le châssis est celui d'origine du véhicule ? oui ☒ non ☐
- (c) Si non, est-ce que le châssis est conforme aux spécifications d'origine ? oui ☒ non ☐
- (d) Si non, décrire les modifications :

2. ESSIEU AVANT/ FOURCHE/ SUSPENSION AVANT

- (a) Est-ce que l'essieu avant/ la fourche/ la suspension avant sont ceux d'origine du véhicule oui ☒ non ☐
- (b) Si non, est-ce que l'essieu avant/ la fourche/ la suspension avant sont conformes aux spécifications d'origine du véhicule ? oui ☒ non ☐
- (c) Si non, décrire les modifications :



Union des Clubs, Murées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

3. ESSIEU ARRIERE/ FOURCHE/ SUSPENSION ARRIERE

(a) Est-ce que l'essieu arrière / la fourche/ la suspension arrière sont ceux d'origine du véhicule ?

oui ☒ non ☐

(b) Si non, est-ce que l'essieu arrière/ la fourche/ la suspension arrière sont conformes aux spécifications d'origine du véhicule ?

oui ☐ non ☐

(c) Si non, décrire les modifications :

4. MOTEUR.

(a) Est-ce que le moteur est celui d'origine du véhicule ?

oui ☐ non ☒

(b) Si non, est-ce que le moteur est conforme aux spécifications d'origine ?

oui ☒ non ☐

(c) Si non, décrire les modifications (décrire aussi celles apportées au système de refroidissement) Moteur conforme au modèle venant d'une autre auto

5. ALLUMAGE

(a) Type (magnéto, bobine, etc.) bobine

(b) Est-ce que le système est conforme aux spécifications d'origine

oui ☒ non ☐

(c) Si non, décrire les modifications :

6. CARBURATEUR/ SYSTEME D'INJECTION

(a) Système : carburateur, injection, autre carburateur

(b) Si carburateur : Marque Weber type 40 DCO3 Nombre de carburateurs : 2

(c) Est-ce que la marque, le type et le nombre sont conformes avec les spécifications d'origine ?

oui ☒ non ☐

(d) Si non, décrire les modifications:

7. SYSTEME D'ALIMENTATION

(a) Type (par gravité, mécanique, pompe électrique, etc.) pompe électrique

(b) Est-ce que le système est conforme aux spécifications d'origine ?

oui ☒ non ☐

(c) Si non, décrire les modifications :

8. BOITE DE VITESSE

(a) Y a-t-il une boîte de vitesse ?

oui ☒ non ☐

(b) La boîte à vitesse est -elle séparée du moteur ?

oui ☒ non ☐

(c) Est-ce que la boîte de vitesse est celle d'origine du véhicule ?

oui ☐ non ☒

(d) Si non, est-ce que la boîte de vitesse est conforme aux spécifications d'origine ?

oui ☒ non ☐

(e) Si non, décrire les modifications:

(f) Y a-t-il un overdrive ?

oui ☐ non ☒

9. TRANSMISSION (avant ou arrière)

(a) Type : Courroie, chaîne, arbre, entraînement par friction : arbre de transmission

(b) Est-ce que le système de transmission est celui d'origine du véhicule ?

oui ☒ non ☐

(c) Si non, est-ce que le système de transmission est conforme aux spécifications d'origine ?

oui ☐ non ☐

(d) Si non, décrire les modifications :



Union des Clubs, Murées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

10. FREINS

(a) Mode de fonctionnement avant / arrière (mécanique, à câbles, à tiges, hydraulique, etc.)

Hydraulique

(b) Est-ce que les freins sont conformes aux spécifications d'origine ?

oui ☒ non ☐

(c) Si non, décrire les modifications :

11. DIRECTION (seulement pour les voitures et les motocycles avec deux roues avant)

(a) Est-ce que la direction est conforme aux spécifications d'origine ?

oui ☒ non ☐

(b) Si non, décrire les modifications :

12. ROUES (JANTES)

(a) Dimensions et type (à talons, à jantes creuses etc.)..... Dim. avant : 3.5/15 Dim. arrière : 3.5/15

(b) Est-ce que les roues sont conformes aux spécifications d'origine ?

oui ☒ non ☐

(c) Si non, décrire les modifications :

13. PNEUMATIQUES

(a) Dimensions et type (à talons, à jantes creuses etc.) Jante creuse Dim. avant : 155/15 Dim. arrière : 155/15

(b) Est-ce que les pneumatiques sont conformes aux spécifications d'origine ?

oui ☒ non ☐

(c) Si non, décrire les modifications :

14. CARROSSERIE (Carrosserie pour les véhicules ou Side-car pour les motocycles)

(a) Type (deux places sports, conduite intérieure, coach, berline, coupé (utilisez l'appellation d'origine du constructeur).....

Barchetta

(b) La carrosserie actuelle a été fabriquée par : (constructeur, carrossier, restaurateur, etc.).....

Frua

(c) Année de construction : 1953 Numéro de série de la carrosserie/side-car : n/a

(d) Est-ce que la carrosserie (ou side-car) est celle d'origine du véhicule ?

oui ☒ non ☐

(e) Si non, est-ce que la carrosserie (ou side-car) est conforme aux spécifications d'origine ?

oui ☐ non ☐

(f) Si non, décrire les modifications :

15. SELLERIE / INTERIEUR

(a) Est-ce que la sellerie est conforme aux spécifications d'origine ?

oui ☒ non ☐

(b) Si non, décrire les modifications :

.....

.....



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

16. INSTRUMENTS/ACCESSOIRES

(a) Est-ce que les instruments et les accessoires sont conformes aux spécifications d'origine ? oui ☒ non ☐

(b) Si non, décrire les modifications :

17. ECLAIRAGE

(a) Système d'éclairage (électrique, acétylène, etc.) électrique

(b) Est-ce que le système d'éclairage est conforme aux spécifications d'origine ? oui ☒ non ☐

(c) Si non, décrire les modifications ou les ajouts :

DECLARATION du PROPRIETAIRE

Je certifie sur l'honneur que les réponses données sont, à ma connaissance, justes et je m'engage à signaler, au club ou à la fédération qui délivre cette carte d'identité, toutes les futures modifications importantes apportées à ce véhicule.

Nom du propriétaire du véhicule Michel Ananda COVINDASSAMY

Adresse 10 rue Joseph Bara 75006 Paris

Tel. No : +33674562436 +13016933407 Fax :

Email : ananda1913@aol.com

Membre du ou des clubs

Lieu Paris Date 17/10/2022 25/01/2023

Signature :

IMPORTANT ! Même si la réponse doit être "inconnu", "n'existe pas" ou "sans objet" il est nécessaire de répondre à chaque question.

Cette demande doit être accompagnée de trois photos couleurs identiques 10cmx15cm du véhicule dans son état actuel, l'image du véhicule devant s'inscrire en entier dans un rectangle de 9x12 cm.

Dans le cas d'une voiture, ce doit être une vue $\frac{3}{4}$ avant ($\frac{1}{2}$ de face, $\frac{1}{2}$ de côté).

S'il s'agit d'un motocycle, une vue de côté de n'importe quel côté, devant un fond neutre.

Ce document sera soumis pour examen à un commissaire technique rattaché au club affilié à la FIVA auquel adhère le propriétaire du véhicule. Il pourra être envoyé à n'importe quelle autorité compétente pour pouvoir vérifier les informations qui y sont contenues.

VILLE DE PARIS

F

N° IMMATRICULATION (A) DATE DATE DE 1^{re} MISE
EN CIRCULATION (B)
55 GYD 75 04.08.88 00.00.52

NOM (C) Prénoms (D) COVINDASSAMY MICHEL ANANDA
NOM d'époux

DOMICILE (E) 3 PASSAGE D'ENFER PARIS 14
COMMUNE

GENRE MARQUE (F) TYPE
VP OSCA MT 4
N° dans la SÉRIE du TYPE (G) CARROSSERIE EN. PUISS. Pl. ass.
1127 CI ES 8 2
LARG. SURF. POIDS T.C. POIDS à vide POIDS T.R. Gx (dBA) Rég mot (tr/mn)

DATE et N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT
12.07.88 55 GYD 75

VEHICULE DE COLLECTION

740E

DROITS PAYÉS SUR ÉTAT
TAXE RÉGION 199F20
TAXE PARAFISC.
TOTAL 199F20

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 118 à R. 122 du Code de la Route)

DEKRA Automotive SA
A03/05/2018
55 GYD 75
D 056628919

Pour le Préfet de Police

DROITS PAYÉS

88 ETAT

11

N° 087209

La Préfet de Police.

Make OSCA Year made 1953
 Marque Année de fabrication

Type/Model MT4
 Type/Modèle

Chassis/frame no 1127
 Châssis no

Registration no 55 CYD 75 Country FR
 No d'immatriculation Pays

Body type BARquette Year made 1953
 Type de carrosserie Année de fabrication

Engine make and no OSCA 1403
 Moteur, marque et no

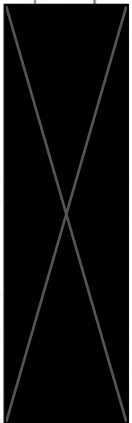
No of cylinders 4 Capacity 1453 Bore/stroke 78/76
 Nbr de cylindres Cylindrée Alésage/course

Wheelbase 2200 Track (front/rear) 1200/1150 Weight 550
 Empattement Voie (Av/Ar) Poids

Dimensions (l/w/h) 3050/1350/1100 Tyre size 165/15
 Dimensions (l/h) Dimension pneus

Name of owner GOVINDASSAMU
 Nom du propriétaire

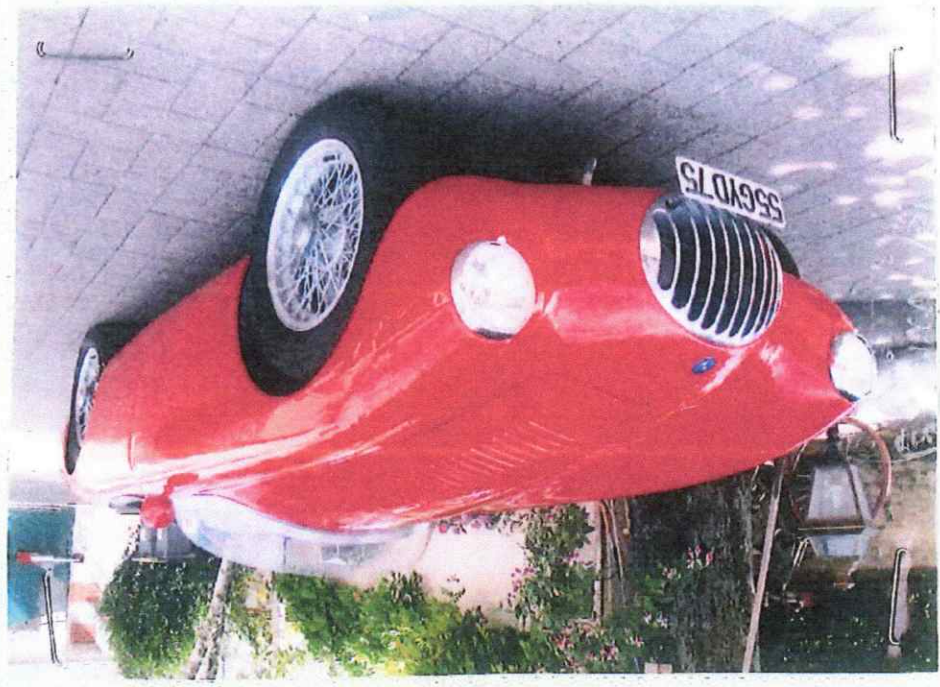
First name(s) Michel Ananda
 Prénom(s)

Address 
 Adresse

Vehicle categorized as A/3 in accordance with Code, § 3
 Véhicule classé selon Code, § 3

Inspected on 07/11/2012 Name PINAUD
 Contrôlé le Nom

Remarks, modifications, history, etc. - see page 4.
 Remarques, modifications, histoire, etc. - voir page 4.



Photograph of vehicle in present form. Edge must be over stamped.
 Le tampon doit déborder de la photo du véhicule dans sa forme présente.

8 Remarks, modifications, history, etc.:
Remarques, modifications, histoire, etc.:



FEDERATION INTERNATIONALE
DES VEHICULES ANCIENS

FIVA IDENTITY CARD CARTE D'IDENTITE FIVA

(Appendix B in accordance with FIVA Technical Code/
Annexe B en accord avec le Code Technique FIVA)

Identification no/numéro d'identification			
043731			
Date:	year/année	month/mois	day/jour
	2012	16	11

Issued by/délivrée par (ANF):

Fédération Française des Véhicules d'Epoque
Le Responsable Commission Technique

Signature Louis LAMIRE

(stamp/
tampon)

© FIVA 1998

This Identity Card is based on information given by the owner at the time of application, is intended solely for identification purposes, is no guarantee of the vehicle's authenticity and is not to be used for commercial purposes or proof of the vehicle's history. The Identity Card remains the property of FIVA and must be returned to the issuing authority or FIVA upon request.

La présente carte d'identité est basée sur l'information fournie par le propriétaire au moment de la demande, est uniquement destinée à l'identification du véhicule, ne constitue pas une garantie d'authenticité de ce dernier et ne doit pas être utilisée dans des transactions commerciales comme preuve de son historique. La carte d'identité demeure la propriété de la FIVA et doit être restituée sur demande à l'autorité de délivrance ou à la FIVA.

Schellenberg Druck AG Pfaffikon

Validity: 10 years, or change of ownership
Validité: 10 ans, ou changement de propriété



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

NE PAS ECRIRE SOUS CETTE LIGNE - CADRE RESERVE à L'ANF

Nous, soussignés, déclarons avoir examinés les renseignements fournis par le demandeur et considérons que, dans la mesure de nos connaissances, le véhicule est correctement décrit et nous le mettons dans la catégorie suivante :

(suivant le code technique de la FIVA, section 3) :

Commentaires :

L'examen du véhicule a été mené à

(lieu).....

Date:/...../..... Examiné par (en lettres majuscules)

Signature :

Et par (en lettres majuscules)*

Signature :

L'ANF décide de une carte d'identité FIVA

N° de la Carte d'Identité FIVA

Signé: Date:/...../.....

Nom et titre du signataire (en lettres majuscules)

(*) En cas de double inspection



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

Carte d'Identité FIVA / FFVE - FICHE SUIVEUSE

Cette fiche doit parvenir au secrétariat de la FFVE agrafée au questionnaire renseigné et après examen du véhicule. Le cadre I doit être rempli et signé par le commissaire technique ayant examiné le véhicule en présence du demandeur (cadre I). Elle doit, dans un 2ème temps, être renseignée par le club de marques/spécialiste (cadre II) dans les 10 jours suivant la réception du dossier en provenance du secrétariat FFVE.

CADRE I - AVIS DU COMMISSAIRE TECHNIQUE (à remplir obligatoirement avant envoi à la FFVE) Nous soussigné, déclarons avoir examiné le véhicule, les détails fournis par le demandeur et à notre connaissance, considérons le véhicule correctement décrit. Nous proposons en conséquence le classement suivant : (1)

MARQUE

DATATION

TYPE

A (Standard) ☐ B (Modifié à l'époque) ☐ C (Reproductions et Répliques) ☐

D (Modifié après la période de production) ☐ E (Exception (modifié)) ☐

GROUPE

1 (Original) ☐ 2 (Authentique) ☐ 3 (Restauré) ☐ 4 (Reconstruit) ☐

Commentaires

.....
.....
.....
.....

Nom et qualité du signataire

Club affilié sous le N°

à le, Signature

CADRE II - AVIS DU CLUB/SPECIALISTE DE MARQUE * (la fiche lui sera adressée par la FFVE) - (remplir avant retour à la FFVE)

A l'examen du questionnaire, de l'avis ci-dessus et de l'information en notre possession, nous proposons :

☛ 1 : le classement suivant :

MARQUE

DATATION

TYPE

A (Standard) ☐ B (Modifié à l'époque) ☐ C (Reproductions et Répliques) ☐

D (Modifié après la période de production) ☐ E (Exception (modifié)) ☐

GROUPE

1 (Original) ☐ 2 (Authentique) ☐ 3 (Restauré) ☐ 4 (Reconstruit) ☐

☛ 2 - de différer le dossier pour information supplémentaire ☐

Commentaires (dans le cas 1 et/ou 2):

.....
.....
.....

Nom et qualité du signataire

Club affilié sous le N°

à le, Signature

* Il s'agit d'un deuxième avis indépendant du premier

OSCA MT4 # 1127

Date	Race	Driver	Number	Entrant	Result
12/04/53	75 Miles Bergstrom Race SCCA Nat. Race	B.Said	58	G. Moffett	15 th
12/04/53	100 Miles Bergstrom (<1.5L) SCCA Nat.Race	B.Said	58	G.Moffett	1 st ; 1 st in class
12/04/53	100 Miles Bergstrom (<1.5L) SCCA Nat.Race	B.Said	58	G.Moffett	15 st .
19/04/53	Pebble Beach (<1.5 L) SCCA Nat. Race	B.David	9		2 nd
30/05/53	Golden Gate Mayor's Cup Race(<1.5L) SCCA	B. David	9		4 th
28/06/53	Stockton Sports Car Road Race >1.5	B.David	9		4 th Light blue
28/06/53	Stockton Sports Car Road Race <1.5	B.David	9		2 nd Light blue
16/08/53	Moffett Field	B. David	9		ret.
6/09/53	Thompson Raceway (<1.5L) SCCA Nat Race	G.Moffett	86		5 th
09/53	Brooklyn Race	G. Moffett			2 nd class
18/10/53	Reno Sports Car 2 ½ hours Stead Airforce SCCA	B.David	9		3 rd OA 1 st class F 25/10/53
	75 Miles Sowega King George Cup Race Turner				
	Air Force, Albany GA SCCA Nat. Race	G. Moffett	12	G. Moffett	13 th OA; 2 nd class
	Austin Race	B. Said			1 st OA; 1 st class
25/10/53	250 Miles Sowega Int. Shorts Car Race	G. Moffett	12	G. Moffett	10 th OA; 3 rd class
19/09/53	Watkin Glen (<1.5L) 6 th Annual Grand Prix,				
	Queen Catherine Cup, US Nat.Race	G. Moffett	66	G. Moffett	1 st
24/01/54	Buenos Aires 1000 km	B. Said	72	G. Moffett	ret.
07/03/54	Sebring 12 Hours	Moffett/Said	57	G. Moffett	25 th
14/03/54	Hunter air force Base (modified 1.5 l) Shamrock Cup	Moffett	2	G. Moffett	1 st

Advertised. 1954 R&T Moffett Croton Lake Rd. Mt. Kisko, NY

Sold to Chick Leson about April 1954

11/04/54 Pebble Beach (<1.5L) Pebble Beach Cup

US Nat. Race

C. Leson 117/F C. Leson(?) 1st

(Shows under number 117 F at Monterey Pebble Beach race, in the movie 'The fast and the Furious' 1954, directed by John Ireland and Edward Simpson, with John Ireland and Dorothy Malone)

18/07/54 Santa Clara C. Leson 117 2nd class ?9/08/54

Seattle Seafair Race C. Leson 117 ret.

7/11/54 March Air Force Base C. Leson 117 8th OA

27-28/11/54 Torrey Pine C. Leson 127 ? Bleu

Video Torrey Pines Road Races - Nov. 1954 <http://vimeo.com/9378621>

19/03/55 Lions Presidential Cup, Stockton C. Leson 117 ret. 17/04/55

Pebble Beach (<1.5L) US Nat. Race C. Leson 117 2nd

07/06/55 Santa Rosa C. Leson ret

Sold to Sam Weiss about July 1955

21/08/55 Concord Race (<1.5L and Class G) S. Weiss 1st

Displacement reduced to 1290cc

29/10/55 Sacramento Race Salinas Optimist Club Trophy S. Weiss 55 3rd OA; 1st class

9/12/55 Nassau Speed Week Nassau Governor's Trophy Race 4 1350 cc S. Weiss 56 S. Weiss DNF 48th D

11/12/55 Nassau Speed of Week Nassau Trophy Race S. Weiss 56 10 OA 2nd class

30/10/56 California State Fairground Under 1500 cc

S. Weiss

3 rd.

Period pictures

- picture with white osca # 66: R&T Dec. 1953 p. 11 Taken at Watkin Glen, Queen Catherine Race. 1127 driven by G. Moffett, taking the checkered flag
- picture of the sale add of Moffett: R&T Feb. 1954 p.40
- picture of OSCA # 58: Auto Sport Review Aug. 1953 p. 34. Taken at Lone Star National Sports Car at Bergstrom. Driver Boris Said/Moffett's car
- R&T color cover of Oct. 1953 showing an OSCA under Bill David's number 9

Special features

Engine 1403 in the car. Former engine of # 1137 Cunningham car winner Sebring 1954 (S. Moss). Engine in #1137 is now in chassis #1512